Janv. Fév. Mars 2020 ■ N°7



Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Pelouse fleurie. Photo : Nicolas Macaire
Hérisson d'Europe. Dessin : Katia Lipovoï
Mésange et boule. Dessin : Cécile Rousse

ÉDITO

De la parole aux actes

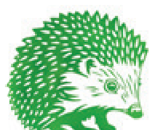
Changements climatiques et perte de biodiversité, nous sommes à la croisée des chemins. Si nous ne prenons pas maintenant la bonne direction, il sera impossible de revenir sur nos pas.

J'aimerais être positif, mais une personne impliquée sur ces dossiers me disait : « On n'a jamais autant parlé de biodiversité et aussi peu fait pour elle ! ». Jugez plutôt : autorisation des chasses dites traditionnelles (glu, tenderie…), chasse d'espèces en danger (autorisation pour le prélèvement de 6 000 courlis cendrés (arrêté retoqué par le Conseil d'État), de 18 000 tourterelles des bois…), projets de retenues d'eau de substitution pérennisant un modèle agricole responsable du déclin de nombreuses espèces d'oiseaux, projets éoliens (énergie que nous soutenons) sans aucune cohérence territoriale, jusque dans des zones à forts enjeux avifaunistiques. Un nombre de dossiers tel que les services de l'État peinent à les instruire. Si un avis défavorable est émis pour des raisons de biodiversité, le porteur du projet se retourne vers le tribunal administratif pour tenter de passer outre. Exigeons de nos décideurs qu'ils passent de la parole aux actes ! Assez de discours, nous voulons des actions concrètes pour la biodiversité et le climat. La LPO agit quotidiennement pour qu'il en soit ainsi, grâce à votre soutien et à votre implication. En 2020, mobilisons-nous pour la « Mission hérisson ». Favorisons l'installation de ce petit mammifère dans nos jardins et faisons, dès maintenant, plus ample connaissance avec lui (ci-après p. 7).

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau *LPO Info Poitou-Charentes* et une excellente année 2020.

Régis Ouvrard
Délégué territorial
LPO Poitou-Charentes







Tournesol et boules : 2e et dernière vente !

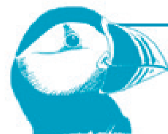
Réservation avant le 8 janvier

La deuxième et dernière vente de sacs de tournesol et de seaux de boules pour le nourrissage des oiseaux cet hiver se déroulera à la LPO, à Poitiers, le **samedi 18 janvier**, de 9h30 à 15h. N'oubliez pas de passer **commande avant le 8 janvier** en retournant votre règlement à la LPO (25 rue Victor-Grignard, 86000 Poitiers). Sac de 15 kilos de tournesol bio à 23 euros et seau de 50 boules de graisse aux insectes à 18,90 euros. ■

Journée de rencontre en Deux-Sèvres

Samedi 18 janvier à Sainte-Éanne (voir p. 4)

Adhérents, bénévoles, propriétaires de Refuges LPO et sympathisants, ce rendez-vous est fait pour vous !



Assises LPO Poitou-Charentes

Samedi 18 avril à Jazeneuil (Vienne)

LE rendez-vous régional incontournable des adhérents ! Présentation de l'activité 2019 de votre LPO (actions marquantes, budget, etc.) et sortie nature : le programme complet de cette journée conviviale vous sera envoyé par courrier.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

40 ans d'actions pour la nature sur l'île de Ré !

Une « grande » année 2020 se profile pour la LPO sur Ré « la blanche ». La réserve naturelle de Lilleau des Niges fête ses 40 ans et le site d'accueil de la Maison du Fier ses 20 ans. Que de chemin parcouru depuis 1980…



À marée haute, la réserve naturelle de Lilleau des Niges sert de refuge à une multitude d'oiseaux : ici des barges à queue noire, des spatules blanches, des grands cormorans et un goéland marin. Photo : Julien Gernigon

De la naissance d'une réserve…

Les marais salants de l'île de Ré sont le résultat de terres conquises sur la mer à partir du XIIe siècle. Avec la crise salicole du XIXe siècle, un grand nombre de ces salines sont peu à peu abandonnées et parfois reprises par la mer suite à des tempêtes dévastatrices. Dans les années 1970, un projet de réserve est lancé afin de soustraire une partie de ces marais à l'appétit de promoteurs immobiliers, à des tentations d'aménagements aquacoles et à une chasse intensive. Un premier pas est franchi en 1973 avec la création d'une réserve de chasse maritime sur le Fier d'Ars. En janvier 1980, la réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges est créée à son tour, sur la commune des Portes-en-Ré. Après des années de procédures, les oiseaux de Ré ont enfin leur paradis ! La LPO et l'ASSIP (une association locale de sauvegarde des sites) en sont désignées gestionnaires pour le compte de l'État.

1980-2020 : un anniversaire à célébrer !

Des **sorties** (notamment au cœur de la réserve les 8 et 9 février) et des **conférences** sont prévues tout au long de l'année 2020.
Un « **livre anniversaire** » sera édité. Fourmillant d'infos et d'anecdotes, il met en avant le travail des femmes et des hommes (permanents, écobénévoles, stagiaires) qui se sont succédés en ce lieu depuis quatre décennies !

Programme de l'anniversaire sur le site *ile-de-re.lpo.fr*

Renseignements :
LPO / Maison du Fier - Les Portes-en-Ré
05 46 29 50 74 - lpo.iledere@lpo.fr
LPO île de Ré – Maison du Fier

… à l'accueil de milliers d'oiseaux

Aujourd'hui, l'existence et l'utilité de cette réserve ne font plus débat. Et il faut ici rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré pour faire de cet espace protégé un havre de paix où les oiseaux peuvent s'ébattre en toute quiétude. Nous pensons notamment au regretté Hervé Robreau, conservateur de la réserve de 1982 à 1999.
À Lilleau des Niges, l'équipe de la LPO met désormais tout en œuvre pour favoriser la biodiversité et optimiser les potentialités du site. La gestion hydraulique permet notamment à l'eau de mer de pénétrer régulièrement dans les marais à marée montante. Ainsi, des poissons, des crustacés, des mollusques et de nombreux organismes viennent enrichir le milieu et servir de nourriture aux oiseaux qui n'attendent que ça. Voilà pourquoi, qu'ils soient nicheurs, migrateurs ou hivernants et quelles que soient les saisons, ils plébiscitent l'endroit. Au printemps, tadornes de Belon, échasses blanches, avocettes élégantes, sternes pierregarins, goélands (4 espèces), busards des roseaux ou gorgebleues à miroir se laissent observer le long des chemins et de la piste cyclable qui longent le site.
En hiver, plus de 40 000 oiseaux d'eau peuplent les lieux. Bernaches cravants, barges à queue noire, courlis cendrés, bécasseaux variables, pluviers argentés, spatules blanches et bien d'autres trouvent refuge derrière les digues en attendant que la mer se retire. Pour certaines de ces espèces, l'île de Ré est devenue, au fil du temps, un site d'importance internationale. Et, lorsque les vasières apparaissent à nouveau, toutes et tous n'ont qu'une idée en tête : chercher pitance. Des milliers de gosiers et d'estomacs affamés se remplissent alors sur les vases molles. Un festival de cannes et de becs s'ouvre au cœur des Niges, petit paradis de 235 hectares ! ■

Hervé Roques

Rénové en 2000, l'ancien hangar à sel des Portes-en-Ré abrite désormais la Maison du Fier. Cet espace muséographique géré par la LPO est dédié à la nature rétaise. Photo : LPO.

< 10 dates >

31 janvier 1980 > Création de la réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges.
1982 > Premières acquisitions du Conservatoire du Littoral dans la réserve.
1983 > Importants travaux hydrauliques afin de favoriser l'accueil des oiseaux.
1986 > Ouverture de la Maison des Marais (lieu d'accueil du public) à Saint-Clément.
1987 > Mise en place d'un pâturage avec des moutons écossais.
Été 2000 > Ouverture de la Maison du Fier.
2003 > Désignation du Fier d'Ars en site Ramsar.
Février 2010 > La réserve est submergée lors de la tempête Xynthia.
2013 > Nouvelle muséographie pour la Maison du Fier.
2019 > La réserve est choisie comme site pilote pour le littoral du Life Natur'Adapt visant à intégrer le changement climatique dans la gestion des espaces protégés.

Poitou-Charentes

Un comité territorial bien vivant

À mi-mandat, notre comité territorial Poitou-Charentes doit déjà songer à préparer ses futures assises et lance un appel à candidatures pour la période 2020-2021. La mobilisation des adhérents dans ce comité est un levier essentiel pour peser sur des choix qui engagent nos valeurs. Bien que jeune, notre comité territorial est déjà largement sollicité pour intervenir, entre autres, dans des dossiers sensibles (éolien, photovoltaïque), pour renforcer sa présence, sa place au sein d'institutions régionales ou locales, pour élargir son implantation locale notamment sur les Deux-Sèvres et la Charente, et, récemment, pour interpeller les élus dans la perspective des élections municipales.
D'autre part, nous avons signé il y a peu, un « Mémorandum d'entente entre la LPO Nouvelle-Aquitaine et France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine » qui favorisera des « organisations et des modes d'action complémentaires dans un esprit de respect mutuel ».
En interne, notre comité territorial continue de se structurer et souhaite en 2020 se doter d'outils offrant une meilleure appréciation de la charge des équipes de La Rochelle et de Poitiers, ainsi que du suivi budgétaire de nos actions. Les assises du comité territorial se dérouleront le samedi 18 avril 2020 à Jazeneuil, dans la Vienne, où nous espérons nous retrouver encore plus nombreux qu'en 2019, en présence de forces vives prêtes à nous rejoindre dans cette aventure très enrichissante. ■

François Marie



Appel à candidature

Devenez conseiller(ère) territorial(e) !

Vous avez envie de vous investir auprès de la LPO en Poitou-Charentes ? C'est le moment de postuler pour participer à son comité territorial. Celui-ci, composé de quinze conseillers, a vocation à impulser la dynamique locale et à préciser les orientations régionales dans le respect des axes stratégiques nationaux.

Conditions générales d'éligibilité : être adhérent LPO du territoire de la délégation, à jour de sa cotisation et membre depuis plus de deux ans.
Envoyez votre courrier avant le 27 mars à la LPO, 25 rue Victor-Grignard, 86000 Poitiers ou à poitoucharentes@lpo.fr, en précisant dans l'objet « candidature au comité territorial Poitou-Charentes ». ■

Le comité territorial est régulièrement sollicité pour des projets de développement de l'éolien en Poitou-Charentes. Photo : Olivier Dubois



Dessin : Cécile Rousse

Paroles de bénévoles



Yvette Baudart, adhérente et bénévole depuis 12 ans

« Dès ma première adhésion, je me suis immédiatement et pleinement investie, en tant que bénévole. Le bénévolat pour moi, c'est de « pouvoir créer des contacts pour transmettre et éduquer ». Néophyte, j'ai acquis les connaissances nécessaires avant de me lancer. Très impliquée, je suis devenue déléguée pour la Charente-Maritime avant de me consacrer au programme « Refuges » dont je coanime la commission avec Lydie Gourraud. Mon souci de partage et de sensibilisation m'a également conduite vers les scolaires que je juge essentiel de sensibiliser dès le plus jeune âge. Le réseau des refuges est, pour moi, un pilier de la LPO, au point que je participe chaque année aux travaux de la coordination nationale à Paris. Il est capital d'agrandir le réseau des refuges, car chaque jardin est un maillon, une enclave pour l'épanouissement de la biodiversité ! »

Naturaliste | Spécialiste | Ambassadeur de la nature | Écovolontaire | Secouriste de la nature



Olivier Lejeune, adhérent depuis 10 ans et bénévole depuis 1 an

« J'ai rencontré la LPO il y a plus de 10 ans, lorsque je cherchais un moyen de faire de mon terrain une zone de biodiversité protégée de la chasse. J'ai alors découvert le réseau des Refuges LPO ! Durant toutes ces années, j'ai appris à connaître et à reconnaître la faune et la flore sauvages. C'est en 2018, à l'occasion du festival international du film ornithologique, que j'ai fait connaissance avec la LPO en Deux-Sèvres et que j'ai débuté des actions de bénévolat. J'aide régulièrement la LPO lors des « sorties nature » qu'elle organise. Mon jardin est maintenant une oasis de biodiversité où j'ai planté des haies champêtres, laissé des espaces en fauche tardive, installé des tas de bois, de pierres… J'accueille notamment un couple de chouettes chevêches d'où le nom de mon refuge : « Athéna ». Je souhaiterais maintenant faire découvrir cet espace de biodiversité aux autres propriétaires de Refuge LPO. »

Naturaliste | Spécialiste | Ambassadeur de la nature | Écovolontaire | Secouriste de la nature

Charente et Deux-Sèvres

Nous venons à votre rencontre en Deux-Sèvres : samedi 18 janvier

Pour la rentrée 2020, nous vous invitons à notre journée de rencontre des adhérents, bénévoles, propriétaires de Refuges LPO et sympathisants, à Sainte-Éanne (79800). Cette commune est très impliquée dans la préservation de la biodiversité et a déjà organisé de nombreux chantiers de plantation de haies. Au programme de la journée, nous vous proposons des conférences, où seront présentés le bilan des actions réalisées sur le département ainsi que les actions que nous mènerons en 2020, dont un projet phare sur le hérisson. Monsieur le maire interviendra pour présenter les actions menées sur la commune. ■


La mare au centre du projet. Photo : Carole Sionnet

Nouvelle formation pour les adhérents et propriétaires de Refuges en Deux-Sèvres

La LPO s'associe à un projet culturel, pédagogique et local sur le thème de la mare, avec une photographe des Deux-Sèvres, Carole Sionnet. Suite à la plantation d'une haie et à la création d'une mare, un suivi photographique de cette dernière, mené sur deux ans, va permettre de présenter, en septembre 2020, une exposition photographique à la fois artistique et onirique. Auparavant, dans le cadre de ce partenariat, nous organiserons au printemps 2020 deux demi-journées de formation pour reconnaître les oiseaux des jardins et les petites bêtes de la mare. Les inscriptions et les dates de formation vous seront transmises au cours du 1er trimestre. ■

Nouvel agenda nature en Charente

Pour la première fois en Charente, un agenda des sorties nature est paru. Il est porté et financé par le Conseil départemental. Semestriel, il regroupe l'ensemble des animations sur la biodiversité proposées par les associations et structures animatrices du département. Il sera disponible auprès de ces structures partenaires et sur leur site internet. Naturellement, vous y retrouverez les animations nature que la LPO propose.
En complément, l'agenda en ligne de notre site *poitou-charentes.lpo.fr* vous donne accès à toutes nos animations en Poitou-Charentes. ■

Lydie Gourraud


Dessin : Cécile Rousse

Charente-Maritime


Atelier de construction de nichoirs pour les salariés de LÉA NATURE. Photo : Capucine Decoster - LÉA NATURE

Retour d'expérience sur les Refuges LPO de LÉA NATURE

L'aventure entre la LPO et LÉA NATURE a commencé en 2011, avec la création du premier Refuge LPO sur le siège national de l'entreprise. En 2016, cette démarche s'est élargie au BiO'Pôle de Léa. En 2019, la société requiert de nouveau les services de la LPO pour passer en Refuge LPO leurs nouveaux sites LÉA NATURE 2 et 3 à Périgny. Ceux-ci comprennent de nombreux espaces verts, des zones plutôt ornementales et d'autres plus sauvages où sont réalisées des fauches tardives. Le site LÉA NATURE 2 présente aussi un fort intérêt pour les orchidées. Chaque printemps voit fleurir l'ophrys abeille, l'ophrys araignée, l'orchis pyramidal et l'orchis homme pendu. En septembre, on peut aussi apercevoir la discrète spiranthe d'automne. En parallèle des inventaires naturalistes réalisés cette année, la LPO a mis en place un cycle d'animations à destination des salariés sur le thème des oiseaux, des insectes et du hérisson. La démarche se déploie depuis 2019 sur quatre sites : à Bazens et Damazan (Lot-et-Garonne), Saint-Chamond (Loire) et Peaugres (Ardèche), puis six sites entameront leur labellisation en 2020. ■

Charente-Maritime (suite)

Aux petits soins pour les rapaces

Avant l'hiver, c'était l'heure de nettoyer les nichoirs en prévision de la nouvelle saison de reproduction. Les bénévoles de Charente-Maritime ont donc nettoyé et réparé les nichoirs pour les rapaces nocturnes installés chez des particuliers sur la commune de Saint-Xandre. Ce fut aussi l'occasion de vérifier si les chouettes avaient niché au printemps dernier dans ces installations. ■

Lydie Gourraud

Vienne et Charente-Maritime

Des groupes pour les jeunes qui en veulent !

Il existe une dizaine de groupes jeunes au sein des associations LPO. Ces groupes, en nombre croissant, rassemblent des jeunes, âgés de 18 à 35 ans, désireux de découvrir la nature, de mieux connaître les espèces qui peuplent leur territoire et de se mobiliser pour la protection de la biodiversité, dans une ambiance conviviale. En octobre 2019, le petit dernier est né dans la Vienne, et l'année 2020 sera marquée par la création d'un groupe jeunes en Charente-Maritime également. Dans la Vienne, de nombreuses activités, telles que des sorties naturalistes, des prospections, des chantiers natures, des actions de sensibilisation… sont déjà envisagées, et tout reste à imaginer en Charente-Maritime !

Alors, si toi aussi, tu veux intégrer ces groupes dynamiques, contacte-nous !

Pour la Vienne : groupejeunes.vienne@lpo.fr ou 05 49 88 55 22

Pour la Charente-Maritime : lucie.langlade@lpo.fr ou 05 46 50 92 21


Dessin : Cécile Rousse

Vienne

Atelier d'anglais à la LPO à Poitiers

Notez vos prochains rendez-vous les lundis 27 janvier, 24 février et 23 mars, pour venir parler nature de 18h à 20h, en anglais, en toute simplicité. Inscription au 05 49 88 55 22 ou tiffany.diague@lpo.fr ■

Tiffany Diague

Atelier Biodiversité et bâti

La LPO Poitou-Charentes, accueillie par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Vienne, a organisé un petit déjeuner d'information « Biodiversité et bâti ». Vingt acteurs du territoire (architectes, entrepreneurs, agents de collectivités, DREAL, élus) ont répondu à l'invitation pour travailler à une meilleure prise en compte de la faune lors de travaux. La matinée a débuté par la présentation des liens étroits entre oiseaux et bâti humain. Puis des échanges ont permis de confronter les expériences pratiques et les attentes de la réglementation sur les espèces protégées.
Cette action est soutenue financièrement par Grand Poitiers et la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme Trame Verte et Bleue et Pollinisateurs. ■

Louis Person, Thierry Dubois

À la rencontre des acteurs locaux

La LPO a organisé quatre réunions pour les acteurs de trois sites Natura 2000 qu'elle anime dans la Vienne : « Bois de l'Hospice, étang de Beaufour », « Plateau de Bellefonds » et « Forêt de Moulière, landes du Pinail ». Ces rencontres s'adressaient aux agriculteurs, aux collectivités et à leurs agents d'entretien. Elles étaient financées par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL, le Conseil départemental de la Vienne et l'Union européenne (fonds FEDER). La réglementation, les services rendus par la haie et les pratiques d'entretien favorables à la pie-grièche, un oiseau du bocage, ont été exposés aux quatorze participants. ■

Chloé Dépré


Pie-grièche écorcheur mâle. Photo : Guy Renaud

Mobilisation citoyenne à la LPO

Dans son plan stratégique 2017-2021, la LPO propose de mobiliser les citoyens pour mettre la nature au cœur de la société, et de contribuer à développer la démocratie participative et l'implication de tous. Impliquer les citoyens, oui ! Mais pour quoi faire et comment ? Exemples…



Fabrication de nichoirs à rapaces nocturnes à Celle-l'Évescault, associant les scolaires, les habitants et les employés municipaux. Photo : Stéphane Troubat

De l'usage de l'espace public par les citoyens

Dans les communautés rurales, du Moyen Âge au XVIIIe siècle, « les communaux » eurent une grande importance sociale et économique. Ces territoires, prés, marais, landes, bois… n'étant pas l'objet d'actes formels de propriété privée, étaient en effet réputés communs à tous les habitants qui en usaient largement pour l'entretien des bestiaux, le bois de chauffage, etc. Finalement, objets de réappropriations progressives, ces communaux ont quasiment disparu. Il n'en reste que quelques-uns aujourd'hui. C'est donc maintenant ailleurs qu'il faut chercher l'esprit qui les animait. Parallèlement à cela, *je* grignote des terres agricoles, *tu* construis des zones commerciales et des immeubles, *il* jardine des espaces verts, et *nous* découvrons un beau jour une nature aseptisée, à mille lieues des enjeux actuels de préservation de la biodiversité.

Se réapproprier l'espace public

Face à ce constat et préoccupées par un déclin sans précédent de la biodiversité, des voix se font entendre. Dans nombre de communes, chacun demande à « faire sa part ». Ainsi, dans la Vienne, les villes de Buxerolles, Châtillon (Valence-en-Poitou), Dissay, Poitiers (quartier de la Blaiserie), Béruges, Migné-Auxances, Celle-l'Évescault et Jazeneuil se sont engagées, avec la LPO, dans une démarche d'implication des habitants pour mieux connaître et préserver la biodiversité. Dans chaque localité, nous avons choisi un site d'étude, trouvé un groupe d'habitants volontaires, travaillé avec des élus et mené un programme pédagogique avec deux classes maternelles ou primaires. La présence de bénévoles LPO a été capitale pour repérer les secteurs les plus favorables et les personnes relais.

Comprendre pour agir et décider en conscience

Soirées ciné-débat, sorties nature, inventaires participatifs… sont autant de prétextes à découvrir, avec tous les publics, le patrimoine naturel du site et à comprendre quelques grands principes environnementaux : besoins élémentaires des êtres vivants ou relations entre les espèces. Pour aller plus loin, le groupe d'habitants et les écoliers ont réfléchi à des actions concrètes – ainsi qu'à leurs modalités de mise en œuvre – à proposer au conseil municipal. Planter une haie ? Installer des nichoirs et des abris naturels ? Agrandir une mare temporaire ? Réaliser un panneau d'information ? D'accord, mais en mettant la main à la pâte et en mobilisant habitants, élus, élèves et enseignants, parents et agents des espaces verts, lors de chantiers participatifs.

Agir dans la durée avec la LPO

Passer à l'action est une chose, agir dans la durée et inciter ses voisins à adopter les bonnes pratiques en est une autre. Une exposition, une soirée d'information, un feuillet d'information reçu dans la boîte aux lettres, un panneau didactique ou un article dans le journal local, expliquent le sens des actions menées et ont un incontestable effet boule de neige. Mais il faut aussi pérenniser la démarche engagée en proposant de nouvelles façons de s'investir. Le réseau des bénévoles LPO constitue là encore un atout considérable, pour inviter à créer un Refuge LPO ou à participer à l'observatoire des « oiseaux des jardins », quelques-uns des dispositifs qui maintiennent la dynamique en cours. Une autre idée ? Adhérer à la LPO! ■

Stéphane Troubat

Plantation de haie avec les habitants dans le quartier de la Blaiserie à Poitiers. Photo : Stéphane Troubat





Le hérisson d'Europe

Tout le monde a un faible pour le hérisson, malgré ses piquants… Noctambule, il se montre rarement dans la journée. C'est parfois lors d'une soirée prolongée au jardin qu'on l'entend approcher, quand il avance, sans discrétion, dans la végétation…



Photo : Jean-Guy Couteau

Une boule de piquants

Ce petit mammifère possède une tête en forme de cône allongé, un museau pointu et de petites oreilles cachées par une fourrure gris-brun. Il est recouvert de 6 000 à 7 000 épines brunes à pointe blanche, de 2 à 3 cm de long et entrecroisées par trois. Elles sont légères mais résistantes et peuvent se plier sans casser, ce qui amortit les chutes. Au moindre danger l'animal redresse ses piquants pour intimider l'adversaire et adopte si nécessaire une position en boule (son arrière-train se retrouvant alors collé à sa tête) qu'il peut conserver fort longtemps.

Un solitaire

Le hérisson vit sur une cinquantaine d'hectares comprenant ses territoires de chasse, de résidence et ses nids. C'est un animal paisible et très indépendant. Il évite la violence et les rencontres en vivant seul dans les bois de feuillus, les haies ou nos jardins. Il peut impressionner son agresseur avec des cris, des sifflements ou une sorte de crissement fort « comme un cochon ». Son odorat et son ouïe sont plus développés que sa vue : il repère l'odeur d'un ver à 3 cm sous l'humus.
Pour hiverner, d'octobre à avril, il se confectionne un nid de feuilles mortes et d'herbes sèches et en change au moins une fois durant l'hiver.

Fiche d'identité :

Famille : *Erinaceidae*
Régime : Insectivore
Longueur : 22 à 27 cm
Poids : 400 g à 1 200 g
Longévité : 7 à 10 ans, 3 ans en moyenne



Dessin : Véronique Gauduchon

Madame la hérissonne

Seule la reproduction, d'avril à août, est l'occasion d'interactions sociales et les hérissons se livrent alors à des parades amoureuses ritualisées. Au mois de juin, après quatre semaines de gestation, la hérissonne met bas, au fond d'un nid douillet, de 2 à 7 petits, qui sont aveugles et dont les piquants, blancs et mous, apparaissent peu après. S'aventurant hors du nid à l'âge de 3 à 4 semaines, ils ne s'émancipent qu'après 42 à 72 semaines. Ils sont alors très vulnérables, leur taux de mortalité étant de 75 % la première année.

Étrange comportement

Le hérisson, après avoir reniflé un objet (bout de bois verni, animal en décomposition, excrément de chien…) produit une salive blanche et mousseuse dont il s'enduit les flancs et l'arrière train avec sa langue en se contorsionnant de quelques minutes à plusieurs heures et ressort de ces séances fatigué et affamé. Cette autolubrification, encore mal comprise, pourrait servir à attirer l'attention et à signaler sa présence à ses congénères.

Vivre et survivre

Le régime alimentaire du hérisson est très varié. Il consomme surtout des invertébrés terrestres (lombrics, carabes, araignées) mais aussi des mollusques, lézards, jeunes rongeurs, oisillons, cadavres, ainsi que des fruits et des champignons quand l'occasion se présente. Il a peu de prédateurs directs si ce n'est la fouine, le renard et le hibou grand-duc, mais il souffre par contre de pathologies cutanées dues aux puces et aux tiques.
Le hérisson est une espèce protégée en France mais sa vie est pleine de dangers induits par l'homme : intoxiqué par les anti-limaces et autres pesticides, noyé dans les piscines, brûlé en même temps qu'un tas de feuilles, passé sous les lames des tondeuses, écrasé par les voitures…

Comment l'accueillir dans son jardin

Le hérisson, prédateur nocturne et protecteur naturel du potager, est l'ami du jardinier. Pour l'attirer vous pouvez :
> planter des haies champêtres en utilisant des essences locales et fruitières ;
> installer des tas de bois et conserver des tas de feuilles mortes ;
> aménager un petit point d'eau peu profond. Si vous avez déjà un point d'eau avec des pentes abruptes, installez une petite échelle pour éviter les noyades ;
> mettre en œuvre un compost pour attirer des insectes et des lombrics, cela lui fera un parfait terrain de chasse ;
> construire un abri, en le plaçant sous un buisson par exemple. ■

Yvette Baudart



Gîte à hérisson. Photo : Philippe Jourde

Le coin des experts

Le drone et le circaète

Au fil des recherches et surtout de la constitution d'un groupe circaète actif dans la Vienne, la connaissance de ce magnifique rapace (ici en limite nord d'aire de répartition française) progresse dans le département. L'évolution des estimations le prouve : 4 à 8 couples en 1994-1995, 9 à 10 couples en 2005-2008 et 10 à 12 couples en 2019, année où 8 couples « certains » ont été suivis pendant toute la saison de reproduction[1], en particulier grâce à l'usage d'un moyen de prospection innovant : un drone perfectionné[2].



Drone, écran de contrôle et valise de transport. Photo : Michel Granger

Un outil

Manipulé par un pilote expérimenté et réglementairement habilité, ce drone, destiné aux professionnels (DJI Matrice 210), est équipé de deux caméras haut de gamme. L'une thermique, qui enregistre les rayonnements infrarouges (ondes de chaleur) émis par les corps, et l'autre classique, mais dotée d'un zoom x30, ce qui permet de tenir l'appareil à distance respectable des oiseaux qui, le terrain l'a prouvé, négligent sa présence. Matériel et méthode permettent non seulement des passages très courts sur les sites (gain de temps et dérangements potentiels moindres) mais également la récolte d'informations rigoureuses.

Des résultats

La confirmation de la localisation de l'aire et de la nidification se font d'abord très rapidement, la date de ponte est connue et le contrôle de l'âge du poussin est pertinent, enfin les constats éventuels d'échec de la reproduction sont rapides. Tout le temps gagné permet de se consacrer à la recherche et au suivi d'autres circaètes. Le bilan 2019 est éloquent : 8 couples suivis avec 6 jeunes à l'envol et 2 échecs constatés et les perspectives pour 2020 sont bonnes puisque 2 à 3 autres sites quasi certains ont été (presque) découverts… ■

Michel Granger, Thierry Bergès, Benoît Van Hecke, Jack Berteau

[1] Ceci en parallèle avec les prospections individuelles ou collectives et l'individualisation photographique des oiseaux.
[2] Financement DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Question d'ornitho

Comment bien affronter l'hiver ?

Si, pour échapper aux aléas de l'hiver, nombre de nos espèces nicheuses gagnent des pays plus cléments, toutes ne font cependant pas le choix de la migration. Pour affronter les rigueurs hivernales : températures en baisse, jours plus courts, intempéries (gel, neige, bise) et nourriture moins abondante… nos oiseaux sédentaires ne sont pourtant pas sans ressources.

S'économiser

Homéothermes, avec une température à maintenir autour de 40°C, les oiseaux se tournent d'abord vers les économies d'énergie, en particulier réalisées grâce à leur plumage. Normalement en bon état, car renouvelé avant l'hiver, celui-ci peut être gonflé afin d'augmenter la quantité d'air qu'il emprisonne et donc en rendre l'isolation plus efficace. Mais ils peuvent aussi y abriter leurs pattes (ensemble ou tour à tour) et leur bec, parties non emplumées qui constituent de véritables ponts thermiques. Sur le plan comportemental, certaines espèces se regroupent en dortoirs, profitant de l'apport calorifique de chacun, ou utilisent divers abris au microclimat favorable, usant même d'infrastructures humaines comme notre éclairage public, exubérante source de chaleur.

S'alimenter

Et même si tout oiseau peut frissonner ou profiter du moindre rayon de soleil pour augmenter sa température, voire entrer en hypothermie, l'essentiel pour survivre à l'hiver reste son alimentation. Certes sur le moyen terme des cachettes de nourriture et des réserves de graisse automnales sont les bienvenues, mais il faut aussi et surtout gérer le quotidien. Certaines espèces insectivores se font ainsi granivores et il reste préférable de bien s'alimenter en fin de journée car on supporte mieux les nuits froides le ventre plein. Enfin, les recherches collectives de nourriture permettent également de gagner un temps précieux lors des trop courtes journées hivernales. ■

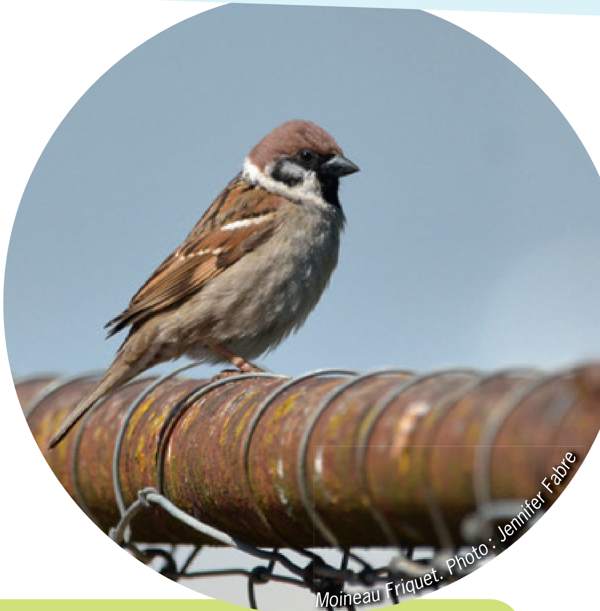


Mésange bleue. Photo : Raphaël Bussière

Michel Granger

Enquêtes et suivis : bilans 2019

Merci à tous les bénévoles et stagiaires qui ont participé aux comptages et enquêtes tout au long de l'année. Ces suivis sont ouverts à tous. Si vous êtes débutant en ornithologie, n'oubliez pas que vous pouvez accompagner des ornithos expérimentés sur le terrain afin de mieux connaître les oiseaux et d'apprendre à les protéger.



Moineau Friquet. Photo : Jennifer Fabre

Ils se terminent en 2019…

Pies-grièches

La LPO Poitou-Charentes, le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) et Charente Nature ont réalisé pour la dernière année le suivi « pies-grièches ». L'objectif de ce programme était, entre autres, d'estimer la taille des populations nicheuses de pies-grièches en Poitou-Charentes.

Comme en 2018, la pie-grièche écorcheur a été recherchée selon le protocole proposé dans le plan national d'action pour les pies-grièches. Au total, 207 mailles de 2x2 km ont été prospectées, avec l'aide des bénévoles des quatre départements, entre le 1er juin et le 15 juillet 2019. La grande nouveauté de cette année consistait à faire deux passages sur un maximum de mailles, afin de déterminer plus précisément la probabilité de détection de l'espèce. Ce sont donc 2 184 points d'observation et d'écoute de 15 minutes qui ont été effectués dans le cadre de l'inventaire. Les données sont actuellement en cours d'analyse et les résultats seront publiés en début d'année 2020. À terme, ce travail permettra localement de mettre en évidence les sites à forts enjeux pour cette espèce soumise à une menace principale : la dégradation de son habitat de nidification liée à l'arrachage des haies, apparue avec les remembrements agricoles.

La pie-grièche à tête rousse, beaucoup plus rare et localisée en Poitou-Charentes, a été recherchée sur ses sites historiques de nidification et sur d'autres zones potentiellement favorables. Ce type de suivi a permis cette année d'affiner les effectifs nicheurs sur les zones prospectées, avec 18 cantonnements notés dont au moins 6 couples nicheurs avec 8 jeunes volants dans la Vienne, 5 couples nicheurs avec 14 jeunes volants dans les Deux-Sèvres et 2 couples nicheurs avec 4 jeunes volants en Charente.

En parallèle, un travail de sensibilisation et de communication autour des oiseaux du bocage a été entrepris à destination du grand public, avec des sorties nature, mais aussi en direction des agriculteurs et des acteurs locaux, par exemple lors de réunions d'échanges sur la thématique des haies et des pies-grièches.

Chloé Dépré et Elisa Daviaud

Moineaux du Poitou

L'année 2019 marque également la fin du programme d'étude sur les trois espèces de moineaux qui se reproduisent en Poitou-Charentes : les moineaux domestique, friquet et soulcie.

Les prospections exhaustives, au sein de mailles de 500 mètres de côté, ont été reconduites cette année et 521 mailles complémentaires sont venues enrichir le lot de données, comprenant au total 1 049 mailles. Cet effort de prospection considérable a permis la réalisation d'analyses statistiques robustes, avec l'aide de Margot Gortais, stagiaire de Master 2. Ces analyses nous permettent d'obtenir un état des lieux des populations de moineaux domestiques à l'échelle du Poitou-Charentes, avec une estimation de taille comprise entre 556 804 et 734 510 couples. Tout l'intérêt de cette étude sera de la reproduire dans le temps pour savoir comment évoluent les populations sur notre territoire. Ces prospections, couplées à des recherches spécifiques, ont également permis d'affiner nos connaissances sur le moineau friquet, espèce particulièrement menacée dans la région. Les inventaires confirment le statut précaire de l'espèce en Charente (seulement quelques couples), dans la Vienne (environ 50 couples) et dans les Deux-Sèvres (120 à 150 couples). En Charente-Maritime, l'espèce est plus largement répartie mais devra également faire l'objet d'une attention particulière. Enfin, les résultats concernant le moineau soulcie sont en cours d'analyse. À noter qu'aucun cas de nidification n'a été découvert dans la Vienne au cours de l'étude. Ce programme a également été l'occasion de mettre en place de nombreuses actions de pose de nichoirs et de sensibilisation sur la thématique de la biodiversité en milieu urbain. Ainsi, plusieurs communes : Chéneché (86), Port-de-Piles (86), Nieulle-sur-Seudre (17), Ballon (17) et Saint-Savinien (17) mais également des EHPAD ou encore des cabinets de conseil en architecture ont contribué à la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité.

Thomas Chevalier et Elisa Daviaud

Suivi gorgebleue du Marais poitevin

Dans le cadre de l'Observatoire du patrimoine naturel du parc naturel régional du Marais poitevin, un inventaire des zones humides a été réalisé au printemps 2019, afin d'y recenser les couples de gorgebleue à miroir nicheurs. Côté Charente-Maritime, les plus fortes densités de mâles chanteurs se trouvent en baie de l'Aiguillon, ainsi que sur la digue des écluses du Brault, de Charron jusqu'à Marans. En parallèle, l'habitat et la végétation utilisée comme poste de chant ont été caractérisés. Cela doit permettre de comparer les résultats de 2019 avec la précédente enquête de 2008, et de mettre en avant la nécessaire conservation des roselières et de la végétation sur les digues et bordures de canaux (grande ciguë et moutarde noire).

Elisa Daviaud

Suivi odonates du Marais poitevin

Dans le cadre d'un dispositif de suivi de l'évolution de la biodiversité en lien avec la gestion de l'eau du Marais poitevin, en partenariat avec l'université de Rennes, la LPO coordonne le suivi des odonates sur 11 sites. En 2019, 30 espèces ont été inventoriées, 6 d'entre elles étant menacées ou quasi menacées. En moyenne, 9,8 espèces sont recensées par secteur. L'espèce la plus rencontrée sur l'ensemble des suivis est l'agrion élégant.

Jennifer Fabre

Ils se poursuivent en 2020…

Comptage Wetlands

Le comptage Wetlands International permet de suivre les tendances et les tailles de population des oiseaux d'eau, ainsi que leur répartition à grande échelle. Nous remercions les quatre-vingt-quatorze observateurs de Charente-Maritime et de la Vienne pour leur investissement. Cet effectif important de bénévoles et de salariés mobilisés nous permet de couvrir un grand nombre de zones humides en simultané. La baie de l'Aiguillon, l'île de Ré et la réserve naturelle de Moëze sont trois sites d'importance internationale, accueillant plus de 20 000 oiseaux d'eau chaque année à la mi-janvier. En France, les températures du mois de janvier 2019 étaient proches des valeurs de saison, contrairement à 2018 qui fut un hiver plus doux que la normale. Les effectifs d'anatidés sur le territoire métropolitain ont donc été plus élevés en janvier 2019 (environ 862 000 oiseaux) que l'hiver précédent (environ 791 000).

Elisa Daviaud

Oiseaux échoués (Charente-Maritime)

Comme chaque année, les 3e week-ends de janvier et de février sont consacrés à la recherche d'oiseaux échoués sur les plages de Charente-Maritime. En 2019, trente-neuf bénévoles ont participé à ce suivi et ont retrouvé 18 individus appartenant à 7 espèces : fou de Bassan, macreuse brune, mouette rieuse, mouette tridactyle, goéland leucophée, tournepierre à collier et bécasseau maubèche.

Elisa Daviaud

Bernache cravant (Charente-Maritime)

Le dénombrement des bernaches cravants est organisé une fois par mois en France, de septembre à avril. Ce suivi permet de définir les principaux sites d'hivernage et les déplacements des stationnements au cours de la saison. En Charente-Maritime, les plus gros stationnements se situent sur les îles d'Oléron, de Ré et leurs environs, avec respectivement 18 120 et 10 880 individus dénombrés en novembre 2018. L'âge ratio (nombre de jeunes par rapport à l'ensemble des individus) est une variable relevée pendant les comptages. En France, pour la saison 2018-2019, le nombre de jeunes représente au maximum 6,98 % des individus. Ce chiffre est bien supérieur à celui de l'hiver précédent qui n'atteignait pas 1 %.

Elisa Daviaud

SHOC : suivi hivernal des oiseaux communs

Au cours de l'hiver 2018-2019, le suivi hivernal des oiseaux communs a été réalisé sur 10 carrés en Charente-Maritime et 25 carrés dans la Vienne, auxquels s'ajoutent 6 carrés suivis partiellement avec un seul passage, en décembre ou janvier. Au total, environ 230 km ont été parcourus et 119 espèces ont été recensées (103 espèces en Charente-Maritime et 83 dans la Vienne). Plus de 5 500 observations ont été consignées : elles totalisent 33 498 individus. Les espèces les plus abondantes sont l'étourneau sansonnet, le pinson des arbres, le vanneau huppé, le pigeon ramier et l'alouette des champs.

Régis Ouvrard et Fabien Mercier

STOC : suivi temporel des oiseaux communs

Le suivi temporel des oiseaux communs, qui dénombre les espèces nicheuses, a été effectué sur 20 carrés en Charente-Maritime et 20 carrés dans la Vienne. Au total, 148 espèces ont été inventoriées (132 en Charente-Maritime et 102 dans la Vienne), pendant près de 80 heures d'écoute. Plus de 9 200 observations, comptant 19 016 individus, ont ainsi été récoltées. Les espèces dont les effectifs sont les plus importants sont le moineau domestique, l'étourneau sansonnet, le pigeon ramier, le merle noir et la corneille noire.

Régis Ouvrard et Fabien Mercier

Spatules blanches. Photo : Raphaël Bussière



Notons que les suivis SHOC et STOC sont coordonnés dans les Deux-Sèvres par le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres et en Charente par Charente Nature.
Une nouvelle collaboration entre l'équipe Vigie-Nature, du Centre d'écologie et des sciences de la conservation du Muséum national d'Histoire naturelle, et la LPO France débute dans le cadre d'une coanimation des suivis SHOC et STOC. L'arrivée de Lucie Schmaltz à la LPO France concrétise ce nouveau partenariat. Pour participer, contactez le correspondant de votre département (voir le site *vigienature.fr* – onglet « naturalistes » – « SHOC » ou « STOC » – « participer »).

EPOC : estimation des populations d'oiseaux communs

Le printemps 2019 a vu pour la troisième année consécutive l'application du protocole EPOC à l'échelle nationale. Basé sur la méthodologie du STOC EPS, l'EPOC vise à collecter des données standardisées en grand nombre avec pour objectif final d'estimer des tailles de populations nationales des espèces communes. Cette année encore, parmi 25 000 EPOC réalisés sur l'ensemble du territoire national, le nombre d'EPOC est en progrès en Charente-Maritime et dans la Vienne avec respectivement 1 652 EPOC (contre 1 526 en 2018 et 522 en 2017) et 614 (contre 387 en 2018 et 331 en 2017).

Jérémy Dupuy

Spatule blanche et grande aigrette (Charente-Maritime)

Depuis 2014, l'effectif nicheur de la spatule blanche du département apparaît très fluctuant. Une nouvelle fois le nombre de couples baisse significativement cette année avec 76 couples (125 en 2018) répartis dans 5 colonies. À noter, la confirmation de la reproduction de l'espèce à Saint-Laurent-de-la-Prée avec 6 nids, dont 3 avec des jeunes. Dans le bois de la Gripperie-Saint-Symphorien, on a constaté entre deux visites la désertion d'au moins 15 nids ainsi que l'abandon d'un grand nombre de nids de héron cendré suite probablement à des dérangements d'origine humaine.



Comptage d'un dortoir de busards en Charente-Maritime. Photo : Jacky Richard

Le résultat de la reproduction de la grande aigrette est très moyen pour cette année. À la Gripperie-Saint-Symphorien, sur 9 couples présents sur des nids construits ou en construction le 27 mars, on constate seulement 3 nids occupés le 7 mai et leur abandon le 23 mai. En revanche, on note 1 nid avec des jeunes à Marennes, 1 à Saint-Just-Luzac et un premier cas à Bourcefranc-le-Chapus avec 2 nids abritant des jeunes.

Michel Caupenne

Cigogne blanche (Charente-Maritime)

Le suivi de la reproduction de la cigogne blanche en Charente-Maritime repose sur un réseau d'observateurs motivés et consciencieux, constitué d'une trentaine de bénévoles et de trois salariés LPO, qui permet de viser l'exhaustivité. L'attribution des secteurs suivis est aussi optimisée afin de limiter les déplacements de chacun et par conséquent l'empreinte « carbone » de cette opération. En 2019, un peu plus de 550 couples de cigogne blanche se sont installés en Charente-Maritime. Environ 400 ont réussi à se reproduire et à mener un minimum de 975 jeunes à l'envol. Après une année 2018 faste, la productivité (nombre de jeunes à l'envol par couple installé) et le taux d'envol (nombre de jeunes à l'envol par couple producteur) retrouvent des valeurs moyennes, respectivement 1,75 (2,25 en 2018) et 2,50 (2,79 en 2018). La majorité des supports utilisés pour les nids sont des arbres (60 %), puis viennent les plateformes (20 %) et les pylônes haute tension (10 %).

Stéphane Cohendoz

Gravelot à collier interrompu (Charente-Maritime)

Enquête menée pour la 5e année consécutive sur le littoral de Charente-Maritime. Vingt-cinq observateurs ont recherché les couples et les nids de ce petit limicole qui pond à même le sable. Les résultats sont en cours d'analyse, mais ce sont probablement entre 30 et 40 couples qui se sont reproduits cette année sur le département. Le gravelot à collier interrompu est menacé par le nettoyage mécanique des plages ainsi que par les activités sportives et touristiques organisées en période estivale. Les nids, très discrets, sont alors piétinés ou écrasés involontairement. En 2019, la LPO a pu accompagner Océan Triathlon, organisateur du triathlon du Galon d'or sur la presqu'île d'Arvert, afin d'éviter les zones sensibles où niche cette espèce classée en danger critique d'extinction au niveau régional.

Elisa Daviaud

Observatoire des rapaces diurnes

En 2019, en Charente-Maritime, 3 carrés ont été prospectés. Le premier, dans le marais de Rochefort, caractérisé par une alternance de prairies humides, de parcelles cultivées et de petits boisements, offre une diversité limitée de rapaces mais un nombre de couples importants (16 couples de buses variables par exemple). Le deuxième, situé en partie sur le département de la Charente entre Saint-Ciers-Champagne et Guimps, constitué de parcelles cultivées, de vignes et de petits boisements, compte 6 espèces nicheuses détectées (dont 1 couple de faucon hobereau et 1 autre de bondrée apivore). Le troisième, entre Sainte-Soulle et Saint-Médard-d'Aunis, dont l'habitat principal est en agriculture intensive, a accueilli 6 espèces avec 21 couples dont 10 de busards. Ces suivis ont mobilisé seize bénévoles pendant près de 250 heures. Au final, 9 des 12 espèces de rapaces nicheurs que compte le département ont été contactées. Dans la Vienne, 3 carrés ont été suivis par douze bénévoles sur les communes de Lavausseau (où a eu lieu une matinée de formation le 7 avril), Valdivienne et Monthoiron. Sur les 10 espèces contactées, 8 sont considérées comme nicheuses. Il faut noter la grande richesse du secteur de Monthoiron, lequel, du fait de la diversité des habitats qui le composent, a permis l'observation de rapaces rares comme l'autour des palombes ou le circaète Jean-le-Blanc (tous deux nicheurs certains). Une forte densité de buses variables (19 couples) et de faucons crécerelles (8 couples) a aussi été relevée. Épervier d'Europe, milan noir, busards Saint-Martin et cendré complètent la liste des espèces nicheuses. La bondrée apivore et le faucon hobereau n'offrent en revanche pas assez d'indices pour être retenus. Rendez-vous en février 2020 pour la rencontre de lancement de la nouvelle saison !

Stéphane Cohendoz et Jack Berteau

Circaète Jean-le-Blanc

Des résultats moyens pour la saison 2019 en Charente-Maritime, où seuls 4 couples sur 9 sites contrôlés ont réussi à produire des jeunes. Les dates d'envol se situent entre le 10 août (Saint-Trojan-les-Bains) et le 1er septembre (Genouillé). En forêt de la Coubre, la tempête du 7 juin a entraîné la chute de l'aire contenant le poussin qui n'a pas survécu. À Essouvert et à Saleignes, les couples présents durant la saison ne se sont pas reproduits et ceux de Breuillet et de la forêt d'Aulnay (Deux-Sèvres) ont abandonné leur site en début de saison pour des raisons inconnues.
En revanche, c'est une année à marquer d'une pierre blanche dans la Vienne avec le suivi de 8 couples nicheurs ayant amené 6 jeunes à l'envol. Outre la découverte de nouvelles aires, le principal fait marquant a été l'utilisation du drone pour suivre ces 8 sites. Ceci a permis de confirmer l'occupation des aires pendant la couvaison, également de dater la ponte sur la base de critères d'âge associés au plumage des jeunes, ou encore de constater les deux échecs sur des photos du contenu de l'aire. Les bénévoles se sont fortement mobilisés lors de cinq sorties collectives pour localiser des aires ou confirmer l'occupation de sites connus. Enfin, une bonne surprise est venue achever la saison avec la découverte d'un neuvième site sur lequel une probable ponte tardive a permis d'observer un juvénile, en compagnie de l'un de ses parents, entre le 3 et le 15 octobre.
Tous nos remerciements à J. Ventroux (CREN), aux nombreux participants, aux photographes et aux observateurs qui partagent leurs données sur NaturaList, ainsi qu'à F. Gossmann (Vendée) pour sa contribution à la découverte du neuvième site de nidification.

Thierry Bergès, Michel Granger, Jack Berteau, Benoît Van Hecke et Michel Caupenne

Autour des palombes en forêt de la Coubre (Charente-Maritime)

Depuis plus de 15 ans, les autours de la forêt de la Coubre font l'objet d'un suivi de la reproduction. Au cours des dix dernières années, l'effectif, stable, s'élevait à 4 couples produisant peu de jeunes. Cette année, la petite population augmente pour atteindre 6 couples dont 4 mènent à l'envol un total de 10 jeunes, soit un résultat honorable pour le massif.

Michel Caupenne

Busards

• Suivi de la nidification

Les busards cendré, Saint-Martin et des roseaux sont des rapaces qui nichent au sol, notamment dans les cultures céréalières. La LPO Poitou-Charentes suit 5 secteurs en Charente-Maritime et 3 dans la Vienne. Cette action, qui mobilise une quarantaine de bénévoles au cours du printemps, permet de protéger les nichées avant les moissons. En 2019, 258 jeunes ont pris leur envol en Charente-Maritime et 255 dans la Vienne. Cette année, 49 % des jeunes en Charente-Maritime et 77 % des jeunes dans la Vienne se sont envolés grâce aux protections mises en place et à l'immense implication de nos bénévoles. Enfin, plus de 120 agriculteurs ont collaboré à ces actions en autorisant ces dernières sur leurs parcelles.

Jennifer Fabre et Cyrille Poirel

Détail du nombre de nids de busards recensés et du nombre de jeunes à l'envol.

Sites suivis	Nids de busard cendré	Nids de busard Saint-Martin	Nids de busard des roseaux	Nombre de jeunes à l'envol
Marais poitevin (17)	54	12	25	206 [84]
Néré-Bresdon (17)	12	5	0	20 [16]
Nachamps (17)	5	2	0	11 [8]
Antezant-la-Chapelle (17)	3	4	1	21 [18]
Vouillé-Neuville (86)	16	17	0	61 [34]
Plaine du Haut-Poitou (86)	28	33	0	149 [121]
Plaine de Mazeuil à Aulnay (86)	12	9	0	45 [41]

Légende : Entre crochets, jeunes envolés grâce à la protection des nids.

• Suivi des dortoirs

En Charente-Maritime, un seul dortoir de busards est suivi régulièrement depuis 2018. Il se situe en baie de l'Aiguillon. Il est compté par trois bénévoles, parfois accompagnés d'autres membres de la LPO. L'équipe se retrouve tous les 15 jours, de fin août à fin mars, une heure avant le coucher du soleil, pour recenser busards cendrés, busards Saint-Martin et busards des roseaux. Au plus fort des dénombrements, ce sont 67 busards des roseaux (novembre 2018) et 22 busards cendrés (août 2019) qui étaient présents. Le comptage s'effectue toujours dans une très bonne ambiance, avec parfois de belles surprises comme ces 3 hiboux des marais chassant à 5 mètres de nous en février, et parfois quelques désagréments comme les nombreux moustiques au comportement plutôt agressif…

Jacky Richard



Hibou moyen-duc. Photo : Jennifer Fabre

Les œdicnèmes nicheurs sur la ZPS Néré-Bresdon (Charente-Maritime)

Comme chaque année, la LPO est missionnée par la chambre d'agriculture pour recenser les couples nicheurs d'œdicnèmes criards sur la ZPS Néré-Bresdon. Ce suivi naturaliste s'inscrit dans le cadre de l'animation du document d'objectifs du site Natura 2000. En 2019, le comptage simultané réalisé le 2 mai a permis de localiser 56 sites de nidification, contre 39 en 2018. Cette année a donc été fructueuse pour l'espèce sur la zone étudiée.

Antoine Lucas

Outarde canepetière

En 2019, l'enquête par points d'écoute n'a pas eu lieu, par manque de budget. Les inventaires ont donc été réalisés grâce au « protocole flash ». L'ensemble des ZPS de plaine du Poitou-Charentes sont parcourues en simultané par plusieurs observateurs suivant un itinéraire fixe. Trois passages ont été effectués au cours du printemps pour recenser les mâles chanteurs. En Charente-Maritime, 33 mâles ont été observés (17 en ZPS et 16 hors ZPS) et 120 dans la Vienne dont 108 sur les plaines du Mirebalais-Neuvillois.
La prochaine enquête nationale se déroulera en 2020 ! Le protocole par points d'écoute sera de retour et nous comptons sur votre participation.

Cyrille Poirel et Elisa Daviaud

Rassemblements postnuptiaux de l'outarde canepetière et de l'œdicnème criard

Deux comptages simultanés des rassemblements postnuptiaux d'outarde canepetière ont été effectués par les bénévoles et les salariés des associations locales des 7 départements du Centre-Ouest qui accueillent encore des outardes (LPO, GODS, Charente Nature, Indre Nature). Lors du comptage simultané du 28 septembre 783 individus ont été comptabilisés dont 59 en Charente-Maritime et 226 dans la Vienne.
Dans le cadre du plan national d'action, 24 jeunes outardes ont été lâchées près des rassemblements d'individus sauvages sur la ZPS de Néré-Bresdon.
Deux comptages départementaux des rassemblements d'œdicnèmes ont été réalisés par les bénévoles du 27 au 30 septembre puis du 11 au 14 octobre. Lors du second comptage 1 971 individus ont été dénombrés dans la Vienne et 2 228 en Charente-Maritime.

Cyrille Poirel et Jennifer Fabre

Rapaces nocturnes

L'observatoire des rapaces nocturnes s'est poursuivi à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine en 2019. Pour cette deuxième année de mise en œuvre, cinq carrés de 5 km de côté ont été tirés au sort dans chaque département. En Charente-Maritime, vingt-cinq bénévoles ont participé aux recensements, lors desquels 5 espèces ont été contactées : effraie des clochers, chevêche d'Athéna, hibou moyen-duc, petit-duc scops et chouette hulotte. Les carrés se situaient sur les communes de Ballans, Coulonges, Chatenet, Saint-Martin-de-Ré et Villars-en-Pons. Dans la Vienne, seulement quatre carrés ont pu être prospectés cette année, en raison de l'éloignement des secteurs tirés au sort. Les inventaires, auxquels ont contribué neuf observateurs, ont permis de recenser les 4 espèces les plus communes du département : chevêche d'Athéna, chouette hulotte, hibou moyen-duc et effraie des clochers. Plusieurs contacts de petit-duc scops ont été rapportés cette année mais tous étaient situés en dehors des carrés suivis.

Thomas Chevalier et Antoine Lucas

Les oiseaux des carrières du Poitou

La LPO, dans la Vienne, et le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) ont poursuivi en 2019 les inventaires dans les carrières du Poitou.
Dans la Vienne, 7 carrières ont été prospectées à la recherche du faucon pèlerin. Sur 3 sites, les couples se sont installés et ont stoppé la nidification au moment de l'incubation. Sur 3 autres carrières, la nidification a été assurée jusqu'à l'envol de 11 jeunes, et sur le dernier site aucune présence n'a été signalée. Dans les Deux-Sèvres, le GODS a suivi 13 couples installés en carrières, menant au moins 32 jeunes à l'envol, un record pour le département. Cette année a été plutôt positive pour la nidification du guêpier d'Europe. Sur les 11 carrières prospectées dans la Vienne, 8 ont accueilli l'espèce en période de nidification, soit au total 13 couples certains et 7 couples probables. Dans les Deux-Sèvres, la carrière occupée par le guêpier a accueilli 14 couples, ce qui constitue également un record. Les effectifs nicheurs d'hirondelle de rivage semblent aussi plus importants qu'en 2018, avec environ 442 couples dans la Vienne et 40 couples dans les Deux-Sèvres. Malgré des conditions météorologiques peu favorables au moment de la construction des terriers, l'espèce a su rapidement s'adapter et se reporter sur des fronts de tailles plus protégés des intempéries. Le nombre de couples de traquet motteux nicheurs est assez semblable à 2018, avec 5 couples dans la Vienne et 1 couple dans les Deux-Sèvres. Jamais observé en 2018, le pipit rousseline a été noté sur 2 carrières de la Vienne en période de nidification. En 2020, le programme s'étendra à l'échelle du Poitou-Charentes, pour se dérouler sur ce même principe, en collaboration avec les associations ornithologiques locales.
Nous tenons à remercier les carriers et particulièrement l'UNICEM pour leur accueil sur les sites et les échanges, essentiels au bon déroulement de cette saison de terrain.

Chloé Dépré et Elisa Daviaud

Ils débutent en 2020…

Les deux enquêtes nationales « Oiseaux marins nicheurs » et « Colonies de hérons, spatules et ibis » ont pour objectif d'actualiser nos connaissances sur les tailles des populations nicheuses en France, et d'évaluer leurs tendances. Comparés aux données européennes, les résultats permettront de déterminer le rôle de la France dans la conservation de ces espèces.

Oiseaux marins nicheurs

Le 6e recensement national des oiseaux marins nicheurs sera réalisé sur la période 2020-2022. Le précédent dénombrement a eu lieu de 2009 à 2012. En Poitou-Charentes, cette enquête concerne le grand cormoran, la mouette rieuse, le goéland argenté, le goéland marin, le goéland leucophée, le goéland brun, la sterne pierregarin et la guifette noire. Les colonies littorales et continentales seront suivies dès l'année prochaine.

Elisa Daviaud

Colonies de hérons, spatules et ibis

Le 11e recensement national des colonies de hérons aura lieu au printemps 2020. Cette enquête est organisée tous les 6-7 ans, et l'objectif est de compter les nids de héron cendré, héron pourpré, crabier chevelu, bihoreau gris, héron garde-bœufs, aigrette garzette, grande aigrette, spatule blanche et ibis falcinelle. Ces espèces sont sensibles, un seul passage par colonie sera réalisé pour limiter le dérangement. Merci de ne pas entrer dans les héronnières sans demande de notre part.

Elisa Daviaud

Protection des nichées d'œdicnèmes (Vienne)

Pour la première fois dans le département, la protection des nichées d'œdicnème criard sera lancée en 2020. Cette action sera menée, en collaboration avec les agriculteurs, en parallèle des protections de nichées de busards et d'outardes dans le département.

Chloé Dépré

Œdicnème criard. Photo : Guy Renaud



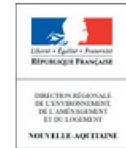
Ces comptages et suivis ont été réalisés avec l'aide de nombreux bénévoles et avec le précieux soutien de :































À travers les livres...

Observer les oiseaux en France

J.-Y. Barnagaud, N. Issa, S. Dalloyau
Biotope



Ouvrage de 352 p., format 15x24, cm, 30 €.

La France possède une des plus riches avifaunes d'Europe. Avec plus de 300 sites ornitho abordés, cet ouvrage vise à faire profiter chacun, amateur ou expert, de ce trésor vivant. À vocation pratique, il nous guide, à travers cartes et textes, jusqu'au lieu précis d'observation des espèces. Ainsi la cartographie proposée se décline-t-elle selon la région retenue, ses grands secteurs, les sites et enfin des points d'observation géolocalisables. Sur la même trame, les textes décrivent les points forts, les espèces clés, les périodes favorables et nombre d'autres informations utiles (durée du séjour, itinéraires, planification, moyens de transport, etc.). En complément sont données, avec diverses informations à la clé, les 50 espèces les plus recherchées par les ornithologues et la liste de tous les oiseaux observables en France. Essentiel! ■

Michel Granger

Refuges LPO



Un Refuge LPO en cœur du Marais poitevin (Deux-Sèvres)

Niché au cœur du Marais poitevin, le hameau de Sainte-Mégrine abrite 3 gîtes et 2 chambres d'hôtes sur 5 hectares de biodiversité. On y retrouve une mare naturelle, avec grenouilles et tritons, une prairie sauvage fauchée tardivement, un jardin d'agrément avec de nombreux fruitiers et des fleurs naturelles, ainsi que deux hectares de zone humide en évolution libre. Tout est fait de façon naturelle, sans intrant chimique. Sophie et Ronan se font un plaisir de faire découvrir cet environnement exceptionnel à leurs hôtes, qui sont invités, s'ils le souhaitent, à contribuer au comptage des oiseaux observés durant leur séjour, à construire un nichoir avec les enfants ou encore à découvrir qui habite dans le jardin… ■

Lydie Gourraud

Photo : Sophie et Ronan Saint-Jalmes

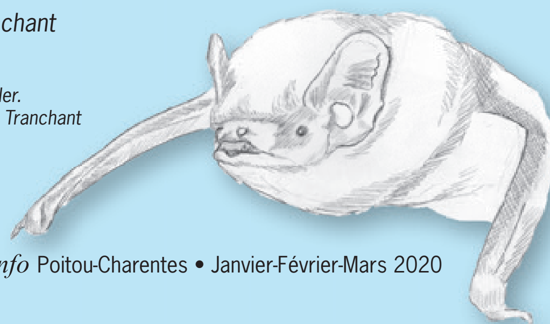


Du côté des petites bêtes...

Les chauves-souris se cachent en hiver !

Pour les chauves-souris, l'arrivée du froid marque le début d'un profond sommeil hivernal. À défaut de migration vers les pays chauds, ces petits mammifères volants survivent grâce à leurs réserves de graisse, renouvelées lors des chasses automnales, et grâce au ralentissement de leur métabolisme.
Les chauves-souris sont en effet capables de stopper provisoirement la régulation de leur température corporelle, comme la marmotte ou le hérisson. Leur température interne chute alors, passant de 40°C à 5-10°C. Il n'est d'ailleurs pas rare de les voir recouvertes de givre. Leur rythme cardiaque diminue lui aussi, passant de 400 battements par minute en moyenne à seulement 10. Enfin, la respiration semble s'arrêter, avec des apnées pouvant dépasser l'heure.
Le choix d'un gîte d'hiver paisible est essentiel. Des dérangements répétés les condamneraient, en les forçant à brûler leurs graisses prématurément. Les chauves-souris apprécient également une température constante et une humidité suffisamment élevée pour éviter l'assèchement de leurs ailes. Les bons sites d'hibernation sont donc rares : des cavités souterraines naturelles (grottes) ou artificielles (carrières, caves), des vieux arbres ou encore des fissures de falaises. Fort heureusement, les chauves-souris ont bonne mémoire et réinvestissent les mêmes gîtes chaque année. ■

Nicolas Tranchant



Noctule de Leisler. Dessin : Nicolas Tranchant

Jardinez au naturel

À vos mares… creusez !

Il est très intéressant de créer une mare dans son jardin pour favoriser la diversité végétale et animale. On offre ainsi aux animaux un lieu de reproduction ou de repos hivernal, une source de nourriture et un abreuvoir quasi pérenne.
Le sol de nos jardins étant rarement imperméable, il faut utiliser une bâche étanche. Cela permet de réaliser des pentes douces, propices à la formation d'une ceinture de végétation et à la fuite des animaux éventuellement tombés dans l'eau. Les bassins proposés dans le commerce ont des parois abruptes inadéquates. La mare n'a pas besoin d'être grande : 1,50 mètre de diamètre suffit pour attirer tritons, grenouilles et libellules. Néanmoins, si elle est plus grande, donc plus profonde (1 mètre au moins), elle résistera mieux au gel et à la sécheresse. Pour la végétaliser, on peut prélever dans une mare voisine, avec parcimonie, quelques plantes émergées et immergées – avec l'accord du propriétaire et en évitant les espèces rares ou protégées! N'introduisez pas de plantes invasives, ni d'animaux. Les poissons sont nuisibles aux batraciens et aux insectes, et seraient des proies faciles pour les oiseaux. ■



Photo : Louisette Berton

Alain Métais (Groupe jardin LPO)

Les 25 et 26 janvier, le spectacle est au jardin !



Grosbec casse-noyaux. Photo : Alain Boullah

Rendez-vous incontournable du début d'année, le prochain comptage *Oiseaux des jardins* se déroulera les 25 et 26 janvier ! Après le succès de l'an passé, nous espérons que vous serez encore nombreux à consacrer une heure de votre week-end à l'observation des oiseaux de votre jardin. La contribution à ces enquêtes participatives est essentielle pour mieux comprendre l'état de santé des populations d'oiseaux qui passent l'hiver chez nous. Cela a notamment permis d'évaluer le déclin des populations de merle noir, victimes du virus Usutu, à l'échelle nationale (-20 % de fréquence dans les jardins depuis 2018). Mais ce comptage est avant tout l'occasion d'observer les oiseaux qui viennent se nourrir, dans de bonnes conditions, et peut-être aurez-vous la chance d'observer un visiteur occasionnel tel que le grosbec casse-noyaux ou le pinson du Nord.

Pour savoir comment faire et comment nous transmettre vos observations, consultez le site *oiseauxdesjardins.fr*
Vous pouvez également envoyer un mail à l'adresse suivante : *oiseauxdesjardins@lpo.fr*

Journée mondiale des zones humides

Le 2 février, nous célébrons la Journée mondiale des zones humides, en mémoire de la signature de la convention de Ramsar visant à préserver ces habitats aussi riches que fragiles.
Durant tout le mois de février, la LPO propose diverses sorties nature et animations gratuites, afin de sensibiliser les publics aux enjeux de préservation de ces milieux et de cette biodiversité exceptionnelle.



Bernache cravant. Dessin : Katia Lipovoï

Observation des oiseaux hivernants

Dimanche 9 février
> RV 14h au parking de la pointe Saint-Clément à Esnandes (17137)
Tarifs : 8 €/adulte et 5 €/enfant (+ 6 ans).
Inscriptions : espace.nature@lpo.fr ou 05 46 82 12 44.

Permanence à la réserve ornithologique de Saint-Cyr

Dimanche 16 février
Des bénévoles vous accueillent et vous prêtent jumelles et longue-vue.
> RV de 14h30 à 17h dans un observatoire du sentier public (fléchage à l'entrée de la réserve) à Beaumont Saint-Cyr (86130).
Site et observatoires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les oiseaux de la baie d'Aytré

Samedi 22 février
> RV 10h au parking de la Colonelle, au bout de la route de la plage, à Aytré (17440).
Inscriptions : espace.nature@lpo.fr ou 05 46 82 12 44.

Les oiseaux hivernants des lacs de Haute-Charente

Samedi 22 février
> RV 9h au parking de la mairie de Massignac (16310).
Renseignements : jb.c@free.fr

De vos observations… à nos publications

L'*Atlas des oiseaux en hiver du Poitou-Charentes*, la finalisation des listes rouges régionales (au nombre de huit), le n°55 de *L'Outarde*… L'année 2019 fut riche en parutions, qui plus est, toutes accessibles gratuitement en ligne.
Toutes ces informations, nous vous les devons! En contribuant directement à la base de données Faune-France ou via les bases locales, en participant aux enquêtes (voir p. 9 à 13), en réalisant des suivis SHOC/STOC/EPOC, en rédigeant des notes ou des articles… Vous avez tous participé de près ou de loin à la production de ces documents. D'autres travaux, comme la détermination de nouvelles ZNIEFF ou leur actualisation, sont également réalisés grâce aux données que vous avez partagées au cours de ces dernières années et qui permettent d'améliorer les connaissances.
Nous vous remercions sincèrement de votre investissement, qu'il soit modeste ou conséquent, vous œuvrez tous pour la protection de la biodiversité.
Pour cette nouvelle année, poursuivons notre implication dans les enquêtes, les suivis, la rédaction ou encore, tout simplement, en saisissant sur la base de données nos observations d'espèces rares ou communes comme le rougegorge familier, le hérisson, le paon du jour ou la grenouille agile.

Régis Ouvrard

Paon du jour. Photo : Guy Renaud



Sorties, séjours, ateliers

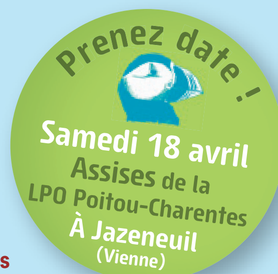
- **Samedi 11 janvier**
  Sortie spéciale pour le comptage européen *Wetlands* des oiseaux d'eau
  RV 9h au parking de la mairie de Massignac (16310). Rens. : jb.c@free.fr
- **Dimanche 19 janvier**
  À la découverte des oiseaux communs
  RV de 9h30 à 12h30 à l'entrée du parking, rue du Plan-d'eau (base de loisirs) de Saint-Yrieix (16170).
  Oiseaux hivernants dans l'île de Ré
  RV 9h30 au parking du Belvédère, avant le pont pour covoiturage. Tarif : 4 € (gratuit - 12 ans).
  Permanence à la réserve ornithologique de Saint-Cyr
  RV de 14h30 à 17h dans un observatoire du sentier public (fléchage à l'entrée de la réserve) au lac de Beaumont Saint-Cyr (86130).

JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES

voir p. 15

- **Dimanche 9 février**
  Observation des oiseaux hivernants. Esnandes (17137)
- **Dimanche 16 février**
  Permanence à la réserve ornithologique de Saint-Cyr (86130)
- **Samedi 22 février**
  Les oiseaux hivernants des lacs de Haute-Charente. Massignac (16310)
  Les oiseaux de la baie d'Aytré (17440)

- **Samedi 15 février**
  À la découverte des oiseaux de la Grimaudière
  RV 9h sur le parking de l'IFFCAM au lieu-dit la Grimaudière, Coutières (79340).
- **Dimanche 16 février**
  Initiation aux chants d'oiseaux forestiers
  RV 9h sur le parking du Lac de la forêt, rue Agnès-Sorel (stèle des Droits de l'homme) à Châtellerault (86100).
- **Dimanche 23 février**
  À la découverte des oiseaux communs
  RV de 9h30 à 12h30 à l'entrée du parking, rue du Plan-d'eau (base de loisirs) de Saint-Yrieix (16170).
- **Vendredi 6 mars**
  Projection du film « La loutre, frisson de l'onde »
  RV 20h15 salle des fêtes d'Archigny (86210).
  Soirée spéciale « Chouettes et hiboux »
  Conférence en salle suivie d'une balade nocturne (organisée par CREN/LPO). RV 20h30, salle Jean Monnet (au-dessus du Crédit Agricole) à Ligugé (86240).
- **Samedi 7 mars**
  Journée des Refuges LPO au château de Taillebourg
  RV dès 10h au château de Taillebourg (17350).
- **Dimanche 8 mars**
  Les premiers chants d'oiseaux
  RV 9h30 place de la mairie de Colombiers (86490).
- **Samedi 14 mars**
  À l'écoute des rapaces nocturnes
  RV 19h45 rue de l'Orangerie (à côté du stade) à Mairé-L'Evescault (79190).
- **Dimanche 15 mars**
  Oiseaux des parcs et jardins dans le parc du château de Surgères
  RV 8h45 parc du château de Surgères (17700).
  Permanence à la réserve ornithologique de Saint-Cyr (voir au 19 janvier)
- **Mercredi 18 mars**
  Les oiseaux de l'ENS (espace naturel sensible) du Fontou
  RV 14h devant la mairie de Payré (86700).
- **Samedi 21 mars**
  Le printemps aux lacs de Haute-Charentes
  RV 9h au parking de la mairie de Massignac (16310). Rens. : jb.c@free.fr
- **Samedi 21 mars**
  La nuit des chouettes
  RV de 16h à 22h à la ferme du Riveau, lieu-dit du Riveau à Hiesse (16490).



- **Samedi 28 mars**
  S'initier aux chants d'oiseaux
  RV 9h moulin de Chéneché (86380).
- **Dimanche 29 mars**
  Les premiers chants d'oiseaux du printemps
  RV 9h départ des circuits de randonnées à Jazeneuil (86600).
  Initiation aux chants d'oiseaux dans un parc urbain
  RV 9h sur le parking du parc du Verger à Châtellerault (86100).
- **Dimanche 5 avril**
  Découverte des oiseaux de plaine
  RV 8h30 place du Temple à Saint-Sauvant (86600).
  Les oiseaux du domaine du Léché - RV 9h ferme du Léché à Saulgé (86500).

Conférences et temps d'échanges

- **Mercredi 8 janvier**
  Rencontre mensuelle : « Les 10 ans de la base de données en ligne »
  RV 20h15 à la LPO à Poitiers (86000).
- **Vendredi 10 janvier**
  Conférence « Les oiseaux d'eau hivernants des Pertuis charentais - zoom sur l'île de Ré » - RV 18h30 à la médiathèque de La Rochelle (17000).
- **Jeudi 16 janvier**
  Rencontre ornitho
  RV 18h30 campus de l'Université de Poitiers (86000), rue Michel-Brunet, bâtiment B35, salle 109 au rez-de-chaussée.
- **Dimanche 19 janvier**
  Rencontre LPO en Deux-Sèvres
  RV à partir de 14h à la salle des associations, le Breuil de Saint-Éanne (79246). Inscription auprès de Lydie Gourraud.
- **Jeudi 23 janvier**
  Soirée adhérents et bénévoles
  RV 18h30 aux Fonderies royales à Rochefort (17300).
  Apportez de quoi grignoter pour continuer les échanges autour d'un buffet partagé.
- **Mercredi 5 février**
  Rencontre mensuelle : « Le circaète dans la Vienne, des hommes et des drones : suivis 2019 et projets 2020 » (RV voir au 8 janvier)
- **Mercredi 4 mars**
  Rencontre mensuelle : « Protection des busards dans les champs de céréales : comment interviennent les bénévoles » (RV voir au 8 janvier)
- **Jeudi 19 mars**
  Rencontre ornitho
  RV 18h30 campus de l'Université de Poitiers (86000), rue Michel-Brunet, bâtiment B35, salle 109 au rez-de-chaussée.
- **Mercredi 1er avril**
  Rencontre mensuelle : « Présentation du nouveau plan national d'action outarde et de l'enquête nationale outarde 2020 » (RV voir au 8 janvier)

Séjour « adhérents » en Espagne du samedi 9 au dimanche 17 mai
Groupe limité à 18 personnes, séjour en pension complète : 500 euros
Informations et inscriptions avant le 31 mars : lucie.langlade@lpo.fr

Sans précisions, les sorties sont gratuites et sans inscription.
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Retrouvez plus de détails sur ces animations, ainsi que d'autres sorties, sur notre site internet poitou-charentes.lpo.fr *dans la rubrique « Agenda » (scannez le code ci-contre avec votre smartphone pour y accéder directement).*





Dessin : Cécile Rousse

Les contacts proches de chez vous :

Charente-Maritime
Lucie Langlade
21 rue Vaugouin - 17000 La Rochelle
05 46 50 92 21 - lucie.langlade@lpo.fr

Charente et Deux-Sèvres
Lydie Gourraud
06 24 21 02 13 - lydie.gourraud@lpo.fr

Vienne
Hélène Broucke
25 rue Victor Grignard - 86000 Poitiers
05 49 88 55 22 - helene.broucke@lpo.fr

LPO Info Poitou-Charentes, bulletin édité par la LPO Poitou-Charentes, 25 rue Victor-Grignard · 86000 Poitiers · Tél. 05 49 88 55 22 · poitoucharentes@lpo.fr · http://poitou-charentes.lpo.fr · Directeur de publication : Régis Ouvrard · Rédacteur en chef : François Marie · Secrétaires de rédaction : Sophie Gauthier (Vienne et Poitou-Charentes) et Lydie Gourraud (Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres) · Ont collaboré à ce numéro : Y. Baudart, T. bergès, J. Berteau, H. Broucke, M. Caupenne, T. Chevalier, S. Cohendoz, E. Daviaud, C. David, C. Dépré, J.-C. Descombes, A. Doussot, J. Dupuy, T. Dubois, J. Fabre, S. Gauthier, L. Gourraud, M. Granger, L. Langlade, K. Lipovoï, A. Lucas, C. Malbosc, F. Marie, F. Mercier, A. Métais, R. Ouvrard, L. Person, C. Poirel, J. Richard, H. Roques, N. Tranchant, S. Troubat, B. Van Hecke · Mise en page : S. Gauthier · Mise sous pli et envoi réalisés par les bénévoles de la LPO de la Vienne. ©LPO/LPO Poitou-Charentes 2019. Reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, soumise à autorisation · Impression Sipap Oudin sur papier issu de forêts gérées durablement et blanchi sans chlore (PEFC/1031-3162). Publication régionale trimestrielle · ISSN 2646-7178 · Dépôt légal à parution.







